

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET  
« APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE »  
2024 – 2025

ANNEXE 2  
CADRE DE RÉPONSE

Le dossier de candidature est à déposer au format numérique\* sur:

[ami@bfctourisme.com](mailto:ami@bfctourisme.com)

Avant le 7 octobre 2024 - 12h00

*\*tous les fichiers devront être transmis par voie numérique et nommés de la façon suivante :*

*« Nom du porteur - Nom De La Pièce Jointe »*

**Les porteurs de projet éligibles** dans le cadre de cet AMI peuvent être des **personnes morales privées** [entreprises quel que soit leur statut, associations, fondations, ...] des **personnes morales publiques** [Collectivités, établissements publics des Collectivités ou de l'Etat, entreprises publiques, ...], ou des **groupements d'acteurs** (quelle que soit leur forme), exploitant ou possédant un équipement de nature touristique (camping, hôtel, musée ...), qui peut faire l'objet d'une délégation de service public (DSP...) ou être géré en régie directe. Ne sont éligibles que les structures déjà constituées juridiquement (les sociétés en cours d'immatriculation ne sont donc pas éligibles).

Sont entendus comme équipement de nature touristique : un **équipement de loisirs et d'animation** (musées, sites, lieux de visite et activités sportives ou culturelles...), une **offre d'hébergement/restauration** (hôtels, campings, villages de vacances, hébergements classés), un **aménagement de site**, une **structure spécialisée dans les services touristiques** (loueurs de bateaux ou de vélos, transports de bagages, commercialisation...), répondant aux enjeux précisés dans le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs de la Région Bourgogne-Franche-Comté – 2023-2028. Pour les hébergements touristiques, sont éligibles les entreprises TPE et PME - hôtels et hébergements similaires code NAF 5510Z, camping code NAF 5530Z et autres hébergements de courte durée – code NAF 5520Z.

La notion de projet fait référence à un programme de création, de rénovation, de transformation ou d'extension. La priorité sera donnée aux projets ayant vocation à se concrétiser dans un délai maximum de 3 ans.

### Modalités de soutien aux projets (rappel du règlement de l'AMI)

- Structures éligibles : Personnes morales privées et/ou personnes morales publiques
- Type d'aide : Aide mobilisée par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme et Atout France sur une durée pouvant atteindre 12 mois maximum
- Un appui en ingénierie d'Atout France sous forme d'expertises à la carte (économiques, marketing, techniques, financières...)
- Une aide à la conduite d'études (méthodologie, cadrage, choix prestataire...)

### Constitution du dossier de candidature

- Documents relatifs à la présentation de la candidature :
  - Lettre d'intention de l'appel à manifestation d'intérêt signée avec (Annexe 1)
  - Cadre de réponse ci-après complété (Annexe 2)
  - Documents complémentaires éventuels à joindre à la candidature

## Coordonnées du porteur de projet

Nom de la structure porteuse (joindre une pièce d'identification : INSEE, KBIS, etc.). Précisez les différents partenaires associés au projet (structure d'exploitation et structure d'investissement) le cas échéant

- Nom : .....
- Statut juridique : .....
- Adresse : .....

## Projet (Titre explicite)

.....

Référent de l'appel à manifestation d'intérêt désigné pour conduire le projet au sein de la structure porteuse

- Nom et Prénom : .....
- Fonction : .....
- Numéro de téléphone : .....
- Adresse mail : .....

**Présentation du projet**

**Objectifs et contenu du projet**

A quels objectifs principaux répond le projet ? Est-il associé à une démarche qualitative (classement, certification, labellisation... ?), responsable ou durable ?

.....  
.....

Qui en sont les partenaires ? Qui en sont les bénéficiaires ?

.....  
.....

Quels sont vos besoins en termes d'expertises, d'ingénierie et d'études ? Précisez.

.....  
.....

Quel est le stade d'avancement du projet ? Peut-il être concrétisé à court terme (a minima la décision de lancement) et si oui dans quel délai ? *Dans le cas où le projet est au stade « avant-projet », vous pouvez joindre à votre candidature tous les documents que vous jugez utiles pour faciliter la compréhension de l'état d'avancement de ce dernier : études de faisabilité, diagnostics, permis de construire, accords de financement, projet architectural...*

Quels sont les principaux freins que vous avez peut-être déjà identifiés ?

.....  
.....  
.....  
.....

L'ambition du projet est-elle cohérente avec la stratégie de développement touristique de votre région ? En quoi peut-il concrètement participer à la relance de votre région ?

.....  
.....  
.....  
.....

### Degré d'innovation et caractère responsable du projet

Le projet présente-t-il des caractéristiques innovantes spécifiques ? si oui, dans quel domaine ?

.....  
.....  
.....  
.....

En quoi le projet répond-il aux enjeux de transformation durable et responsable de l'offre touristique de la région Bourgogne-Franche-Comté ?

.....  
.....  
.....  
.....

### Nature de l'accompagnement sollicité par le porteur de projet

#### *Types d'apports en ingénierie sollicités dans le cadre de l'AMI :*

*De quelle(s) nature(s) d'expertise(s) estimez-vous avoir besoin pour favoriser l'aboutissement de votre projet dans le cadre de l'accompagnement proposé sur une durée de 1 an maximum ?*

Un appui en ingénierie d'Atout France pour préciser les conditions de faisabilité du projet sous forme d'expertises « à la carte » (économiques, techniques, marketing, financières).

Préciser les besoins :

.....  
.....  
.....  
.....

Une aide dans la conduite d'études (cadrage, méthodologie, analyses...). Si oui, préciser les besoins :

.....  
.....  
.....  
.....

**Dimensionnement budgétaire et Plan de financement du projet**

Pouvez-vous décrire ici votre plan de financement prévisionnel en détaillant les différents postes de dépenses du projet ainsi que les modes de financements prévisionnels.

.....  
.....  
.....  
.....

Si vous n'êtes pas en mesure d'évaluer précisément le budget de votre projet, précisez ici les principales natures de dépenses, avec le cas échéant, une appréciation de l'ordre de grandeur des montants à engager.

.....  
.....  
.....  
.....